

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ (SHO) (1947-1963)

Épisode précédent :

[SHO \(1894-1947\)](#).

1947 : [Optorg](#) prend 41 % du capital

Avis des agents de change

(L'Information financière, économique et politique, 23 mai 1950)

L'assemblée du 17 mai a approuvé les comptes de 1949, qui se soldent par un bénéfice net de 15.519.503 fr. et voté le dividende de 37 fr. 50 par action ordinaire, 50 fr. par action privilégiée et 36.2 francs par part.

L'assemblée extraordinaire a décidé le regroupement des actions de 250 fr. en titres de 2.500 francs.

Avis des agents de change

(L'Information financière, économique et politique, 8 juin 1950)

Sté Commerciale, Industrielle et Agricole du Haut-Ogooué. — Les actions n° 1 à 756.000 sous une seule rubrique, dès le 8 juin.

Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué
(L'Information financière, économique et politique, 26 avril 1951)

Au cours de l'assemblée ordinaire réunie le 19 avril pour arrêter les comptes de l'exercice 1949-1950, la lecture du rapport du conseil d'administration révèle une nouvelle et importante augmentation du chiffre d'affaires qui, de 1.524.610 000 fr. en 1948-1949, passe à 2 381.000 000 de francs.

Il signale plus particulièrement, au Service commercial, la constante progression du Cameroun et aussi les excellents résultats obtenus dans le Nord-Gabon. au Woleu Ntem.

Il relève également l'augmentation continue et importante du chiffre des ventes du Service industriel.

Les résultats obtenus dans l'achat et l'exportation des produits du cru sont également analysés, ainsi que l'activité du Service fluvial, avec son annexe, l'Atelier de Zilé et du Service forestier.

Le rapport rend compte enfin de l'exécution du programme immobilier.

Quant au Bilan, il présente, après les amortissements et les augmentations ou constitution de réserves, un solde bénéficiaire permettant de distribuer, sur le nouveau

capital triplé de 189 millions, brut : 32 fr. 50 aux actions de 250 francs, 325 fr. aux actions de 2.500 fr. regroupées et 897 fr. 60 aux parts.

Le Président a ensuite exposé conditions dans lesquelles s'exécute l'exercice en cours. Le chiffre d'affaires a déjà dépassé pour neuf mois les résultats de la totalité de l'exercice clos, résultats qui reproduisent sensiblement dans leurs motifs ceux indiqués dans le rapport du conseil.

Il met l'accent sur les moyens de Trésorerie nécessaires simplement pour maintenir, alors que celui-ci est en augmentation constante, le chiffre d'affaires de la Société ; il donne comme exemple plus particulier la hausse des produits du cru. Aussi, l'argent frais obtenu par le triplement du capital a-t-il été rapidement absorbé pour faire, face à l'augmentation du volume des achats de marchandises, conséquence de la progression des ventes.

Néanmoins, la société a pu continuer l'exécution de son programme immobilier par autofinancement, en y consacrant une très large proportion des bénéfices. Le Président fait un exposé détaillé de ces investissements ; 155 millions de travaux sont actuellement terminés et 125 millions sont en cours. Ils ne représentent, conclut-il, qu'une partie de l'œuvre à poursuivre, dont les dépenses, jointes aux nouveaux besoins de Trésorerie nécessités par l'augmentation constante du chiffre d'affaires, risquent de rendre nécessaire un nouvel appel aux actionnaires.

BOURSE DE PARIS
PARQUET

(L'Information financière, économique et politique, 30 novembre 1951)

Société COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUE a valu 6.020 c. 6.200, dernier cours coté. Le dividende sera de 350 fr. net par action. Le chiffre d'affaires de 1950-1951 s'est élevé à environ 3.375 millions.

COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ
(L'Information financière, économique et politique, 5 janvier 1952)

L'assemblée ordinaire du 28 décembre a approuvé les comptes au 30 juin 1951 se soldant par un bénéfice net de 39.823 089 fr. et voté un dividende net de 35 francs par actions de 250 francs, 350 francs par action de 2.500 francs et 1.104 francs par part.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ
(L'Information financière, économique et politique, 21 août 1952)

L'assemblée extraordinaire du 20 août a autorisé le conseil à augmenter le capital en numéraire de 189 à 509 millions en une ou plusieurs fois.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ
(L'Information financière, économique et politique, 9 septembre 1952)

Utilisant les pouvoirs donnés par l'assemblée extraordinaire du 20 août 1952, le conseil vient de décider l'augmentation du capital de 189 millions à 472 millions 500.000 francs par émission d'actions de numéraire de 2.500 fr. (3 nouvelles pour 2 anciennes).

L'opération sera réalisée dès que les autorisations administratives auront été obtenues.

Au B.A.L.O.
ÉMISSION ET COTATION D' ACTIONS
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 octobre 1952)

Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué. — Émission à 2.750 fr. de 113.400 actions de 2.500 fr.. jouissance 1^{er} janvier 1953 (3 pour 2).

BOURSE DE PARIS
PARQUET
(*L'Information financière, économique et politique*, 7 novembre 1952)

La SOCIÉTÉ COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ est bien tenue à 3.800, tandis que le droit est fermement orienté à 1.055.

Rappelons que les bénéfices de l'exercice 1950-1951 se sont élevés à 39.800.000 francs après affectation de 43.000.000 de francs aux amortissements et de 101.000.000 de francs à différents postes de Réserve et de fonds de prévoyance.

Le chiffre d'affaires était passé de 2.381.000.000 de francs à 3.374.000.000 de francs.

D'après nos renseignements, celui-ci, malgré le ralentissement général des affaires en Afrique au cours du dernier trimestre de l'exercice clos le 30 juin 1952, demeurerait sensiblement égal pour l'ensemble de l'exercice 1951-1952 au chiffre d'affaires de l'exercice précédent.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE. INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 janvier 1953)

Après régularisation des souscriptions à la dernière augmentation du capital social de 189.000.000 francs à 472.500.000 francs, le solde des actions de numéraire restant disponible après l'exercice du droit de préférence à titre irréductible réservé aux actionnaires, est réparti ainsi qu'il suit, entre les souscriptions faites à titre réductible :

1 action de 198 à 392 droits de 2.500 francs présentés (ou leur équivalent en droits de 250 fr.) ; 2 actions de 394 à 588 ; 3 actions de 590 à 784, etc.

Soit, en moyenne, 0.509 % des droits présentés sans tenir compte des fractions et sans que l'attribution puisse être supérieure à la quantité d'actions demandées à titre réductible.

Valeurs coloniales
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 janvier 1953)

La SOCIÉTÉ COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ s'occupe principalement d'exploiter des bois et factureries au Gabon et de représentations industrielles au Cameroun et en Afrique Equatoriale Française. Elle possède un important matériel de transports fluviaux et de rade. Capital : 472 500.000 fr. en 189.000 actions de 2300 fr. Bénéfices en 1950-1951 : 39.800.000 francs après affectation de 43.000.000 aux amortissements et de 101 millions aux postes de prévoyance. Dividende : 425 fr par action et 1.346 fr. par part.

Dernier cours, action : 3.800 ; part : 37.800.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 février 1953)

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le 17 avril pour arrêter les comptes de l'exercice 1951-1952.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires a été de 3 242.600.000 francs sensiblement égal à celui de l'exercice précédent, 3.373.700.000 francs.

Le conseil d'administration, après amortissement, constitution et augmentation des provisions jugés nécessaires, proposerait à l'assemblée la distribution d'un dividende de 387 fr. 50 brut par action regroupée de 2.500 francs. Par application des dispositions de la loi de finance pour 1952, sur l'imposition des bénéfices distribués par certaines sociétés coloniales, le dividende net serait de 350 francs, égal au précédent.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 avril 1953)

L'assemblée ordinaire du 17 avril a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1952 faisant ressortir un bénéfice net de 87.896.018 fr. et fixé le dividende net à 35 fr. par action de 250 francs, 352 fr. par action de 2.500 fr. et 1.072 fr. par part. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 27 avril.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 avril 1953)

Allocution du président. — Après la lecture du rapport du conseil sur l'exercice 1951-1952, le président a présenté les conclusions de son récent voyage dans les territoires où travaille la société, tant au point de vue de cette dernière qu'à celui de la situation générale de ces territoires.

Les renseignements recueillis par le président confirment, en ce qui concerne l'exercice 1952-1953, les indications données dans le rapport fait à l'assemblée, ainsi que le bien-fondé de la politique suivie par la société. Si celle-ci a été obligée de suivre, dans une certaine mesure, la baisse générale imposée par la conjoncture économique, une accélération de la vitesse de rotation des stocks a permis par contre, à moindre bénéfice sans doute, un chiffre d'affaires plus élevé.

Les ventes apparaissent en augmentation au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours dans tous les territoires, aussi bien pour le service commercial que

pour le service industriel. Pour ce dernier cependant, il ne faut pas compter que cet accroissement d'activité pourra être indéfini.

La campagne des produits a été satisfaisante, le tonnage est en nette augmentation sur l'exercice précédent.

Le service forestier a traversé une période difficile en raison de la très forte baisse de l'okoumé : la situation s'est toutefois légèrement redressée depuis quelques mois.

Enfin, le président a annoncé que la société s'était installée à Dolisie au Moyen-Congo et développait son activité dans le Nord-Cameroun.

En résumé, l'assainissement des stocks, l'accélération des ventes, la mise en train d'un programme immobilier raisonnable ont permis à la société de franchir une période de crise dans des conditions meilleures qu'on n'osait l'espérer et la politique prudente du conseil lui permettra de surmonter les difficultés qu'elle pourrait encore rencontrer.

Donnant ensuite quelques informations sur la situation générale du Cameroun et sur l'A.E.F. qu'il vient de parcourir, le président ne cache pas que, s'il est sans appréhension sur leur avenir, il ne saurait se dissimuler la gravité de leur situation actuelle en raison des charges imposées par des mesures souvent généreuses, mais plus souvent encore déraisonnables, à ces territoires à l'économie encore fruste par des initiatives parlementaires inconsidérées ; on a édifié, dit-il, la superstructure d'un cuirassé sur la coque d'une pirogue.

COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ (*L'Information financière, économique et politique*, 12 mars 1954)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue, comme prévu, le 11 mars, pour arrêter les comptes de l'exercice 1952-1953.

Le chiffre d'affaires est en sensible augmentation, notamment en ce qui concerne le service commercial, dont les ventes de marchandises passent de fr. métro. 2.763.900.000 en 1951-52 à fr. métro. 3.263.300.000 pour l'exercice examiné, alors que, par une rotation plus rapide des stocks, ceux-ci ont sensiblement diminué. Le rapport estime qu'il y a lieu d'être satisfait des résultats obtenus, étant donné que l'exercice s'est écoulé dans des conditions particulièrement délicates caractérisées par les liquidations des stocks trop lourds du commerce au Cameroun et par la crise des bois au Gabon.

Le service industriel a encore amélioré ses positions, tant en ce qui concerne les ventes de pièces de rechange que pour celles du matériel neuf.

Quant au service forestier, il a pu compenser la baisse des prix de l'okoumé, consécutive à la crise des bois et les pertes dues au stationnement des grumes sur les parcs, par une amélioration des qualités livrées.

La société a poursuivi son effort immobilier rendu possible par l'augmentation du capital, en mettant en chantier fr. métro. 235.000.000 de constructions nouvelles.

Après amortissement, constitution ou augmentation de toutes provisions jugées nécessaires, le bénéfice s'est élevé à fr. métro. 94.496.406 permettant, comme nous l'avions déjà annoncé, la distribution d'un dividende net de fr. métro. 230 pour les actions anciennes de fr. métro. 115 pour les nouvelles et de fr. métro. 977 pour les parts.

Le président a ensuite donné un aperçu des premiers résultats de l'exercice en cours, qui se déroule favorablement.

La société enregistre une nouvelle progression de ses affaires au cours des sept premiers mois de l'exercice par rapport à la même période de l'exercice précédent et le président fait ressortir combien cette évolution justifiait la confiance manifestée par les actionnaires dans l'avenir de la société.

COMPAGNIE OPTORG

Exercice 1953

(L'Information financière, économique et politique, 29 juillet 1954)

.....
En A.E.F., la société a élargi sa participation dans la Société Commerciale Industrielle et Agricole du Haut-Ogooué.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE
DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 7 décembre 1954)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1953-1954 a atteint 5 milliards 49 millions, en augmentation de 1 milliard 212 millions, sur celui de l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée du 7 janvier 1955 un dividende brut de 11 %, soit un coupon net de 227 fr.

Cette répartition s'appliquera à l'ensemble du capital de 472.500.000 francs, alors que pour l'exercice précédent, les trois cinquièmes du capital n'avaient reçu qu'un demi-dividende.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 23 novembre 1955)

Le conseil d'administration de la Société a décidé de convoquer pour le 1^{er} décembre 1955 l'assemblée générale des porteurs de parts bénéficiaires, en vue de leur soumettre un projet d'échange de leurs titres contre des actions de la société.

Nous croyons savoir qu'il serait proposé aux porteurs de parts l'échange sur la base de 7 actions pour une part.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 29 novembre 1955)

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 1954-1955 a été de 6.167 millions de francs, en augmentation de 1.118 millions de francs sur celui de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration, après amortissements, constitutions et augmentations des provisions jugées nécessaires, proposera à l'assemblée qu'il va convoquer pour le 23 décembre 1955. la distribution aux actions d'un dividende brut de 11 %. soit un coupon net de 227 fr., inchangé.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 3 décembre 1955)

L'assemblée des porteurs de parts de la Société, convoquée pour le 1^{er} décembre. a réuni 1.115 parts sur un total de 2.105 et a donc pu valablement délibérer.

Elle a rejeté les propositions du conseil qui prévoyaient l'échange des parts contre des actions, dans la proportion de sept actions pour une part.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ (L'Information financière, économique et politique, 24 décembre 1955)

Tenue sous la présidence de M. Durand-Reville, président-directeur général, rassemblée générale ordinaire du 23 décembre 1955 a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1955 qui se soldent par un bénéfice de 116.629.714 fr. métropolitains. Les dividendes bruts ont été fixés, pour les actions à 275 fr., pour les parts bénéficiaires à 1.683 fr 49. Ils seront payables, à raison de 227 fr. net et 1.387 fr. net, le 4 janvier 1956.

Le rapport présenté à l'assemblée signale que les prix des marchandises importées sont restés stables et cependant que les cours du café et du cacao aient subi une baisse importante, entraînant la diminution du pouvoir d'achat de la masse de la clientèle, le chiffre d'affaires de la Société au cours de l'exercice 1954-1955 a atteint 6.167 millions de francs métropolitains en augmentation sur celui de l'exercice précédent. Tous les services ont participé à cette progression.

La Société a terminé le programme immobilier qu'elle s'était fixé en 1953. et au bilan, l'ensemble des postes « Constructions et Immobilisations en cours » passe avant amortissements de 776 millions de francs métropolitains au 30 juin 1954 à 808 millions au 30 juin 1955.

La Société forestière d'Azingo et les Établissements Gonfreville, dans lesquels la S.H.O. a des intérêts importants, ont donné des dividendes satisfaisants.

Le bilan au 30 juin 1955 fait apparaître 1.263 millions d'immobilisations, en augmentation de 97 millions. Les amortissements sont passés de 372 à 464 millions. L'Actif réalisable et disponible atteint 2.479 millions, en face de 1.747 millions d'exigibilités. L'ensemble des réserves et provisions est de 941 millions en regard d'un capital de 472.500.000 fr.

Société du Haut-Ogooué [Desfossés 1956/1732]

Durand-Reville (Luc), 463 (Chalandage et remorquage Indochine), 1650 (pdg Gonfreville), 1731 (CICA), 1732 (pdg SHO), 1746 (Optorg), 1748 (Peyrissac), 1796 (CFSO).

Lemoult (Robert), 1732 (v.-pdt SHO), 1746 (pdg Optorg), 1748 (Peyrissac), 1935 (GH Mumm et Cie).

Léo (Gérard), 1732 (SHO), 1746 (dga Optorg), 1748 (Peyrissac).

Boissonnas (Rémi)[^{xy}/_{xo}][fils de Jean B. et de Geneviève Mirabaud][Mirabaud, puis (1953)BUP], 106 (Bq Syrie + Liban), 203 (Cie algérienne de crédit et de bq), 216 (Bq ottomane), 226 (Santa-Fé), 335 (P.-O.), 568 (Ass. minière), 590 (Djebel Djerissa), 593 (Mokta), 1484 (Salins du Midi), 1732 (SHO), 1749 (Cie algérienne).

Bungener (Charles)[^o/_{oo}][Bq Odier-Bungener, censeur Paribas av. guerre], 185 (Frse de reports et de dépôts), 203 (Cie algérienne de crédit et de bq), 226 (Santa-Fé), 966 (v.-pdt Éts Cadoux), 1732 (SHO), 1749 (Cie algérienne), 1894 (Brasseries de la Meuse)[succ. d'Alex].

Eichthal (Robert d')[Mirabaud](fils de William d'Eichthal et Marguerite Mirabaud), 137 (BUP), 185 (Reports et dépôts), 226 (Santa-Fé), 416 (Tramways Shanghai), 419 (pdt Automobiles de place), 607 (Boleo), 698 (Frse des carburants), 742 (pdt Affinage des métaux), 907 (Louvroil-Montbard-Aulnoye), 1484 (Salins du Midi), 1732 (SHO).

Mercadier (A.)[^o/_o], 1732 (SHO).

Raoul-Duval (Jean)[fils d'Edmond et petit-fils du député bonapartiste. Ép. Suzanne de Billy, fille de Robert de B. et de Jeanne Mirabaud. Patron de Raoul-Duval et Cie au Havre], 486 (Docks-entrepôts du Havre), 1732 (SHO).

Rondot (J.)[* / o], 1732 (SHO).

Vadier (Joseph)[1881-1963][gouv. des colonies, comm. du gouv. auprès de la Bq de l'Inodch. (1938-1941), pdt Soc. indus. et agricole du tabac colonial (SIAT), à Brazzaville, Cie min. de Koula-Moutou (Oubangui-Chari) et Expl. min. Inini (Guyane)], 469 (CGTA), 734 (Équat. mines), 1732 (SHO).

Estienne d'Orves (J. d'), 1732 (dir. SHO).

Laennec (R.), 1732 (comm. cptes SHO).

Humblot (P.), 237 (comm. cptes CFAT), 1617 (comm. cptes DTP), 1732 (comm. cptes SHO), 1789 (comm. cptes Cie soudanaise), 1835 (comm. cptes Agric. et sucrière de Nossi-Bé).

PARTICIPATIONS : Société Forestière Palme, Messageries Africaines, Ets R. Gonfreville, Sté des Vins du Cameroun, Sté dès Vins du Gabon [(avec la CFAO et la S.A.K.N. (Unilever)].

CAPITAL SOCIAL : 472.500.000 francs, divisé en 189.000 actions ordinaires de 2.500 francs. À l'origine, 2 millions, en actions de 500 fr. Porté successivement à 20 millions, puis à 40 millions en octobre-décembre 1924. Les actions de 500 fr. ont été dédoublées en 1919, en titres de 250 fr.

En janvier-mars 1937, le capital de 40 millions, en 160.000 actions ordinaires de 250 fr., a été réduit à 2 millions par échange d'une action nouvelle pour 20 actions ordinaires anciennes, puis porté à 5 millions par l'émission au pair de 12.000 actions privilégiées de 250 fr. Porté en 1940 à 7 millions par l'émission au pair de 8.000 actions ordinaires de 250 fr., puis en, 1943 à 14 millions par l'émission à 270 fr. de 28.000 actions ordinaires de 250 fr. réservées aux actionnaires titre pour titre. Porté fin 1945 à 28 millions par l'émission à 275 fr. de 80.000 actions ordinaires nouvelles de 250 fr. (1 nouv. pour 1 anc.). Porté en 1948 à 28.866.750 fr. (actionnaires empêchés), puis à 61 millions par l'émission à 275 fr. de 128.533 actions nouvelles de 250 fr. Porté en 1949 à 189 millions par l'émission à 280 francs de 512.000 actions de 250 francs (488.000 à toutes les actions et 24.000 aux actions privilégiées). À compter du 1^{er} juillet 1949, les 12.000 actions privilégiées ont été assimilées aux actions ordinaires. Titres regroupés à partir du 7 mars 1951 en actions de 2.500 fr. Porté en 1953 à, 472.500.000 fr. par émission à 2.750 fr. de 113.400 actions de 2.500 fr. (3 pour 2).

Résultats 1945-1955

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividendes et tantièmes
1945-46	2.525	2.250
1946-47	6.192	3.755
1947-48	9.847	9.300
1948-49	15.519	10.825
1949-50	29.918	28.350
1950-51	39.823	37.800
1951-52	87.896	34.255
1952-53	94.496	41.343
1953-54	107.120	59.062
1954-55	116.629	59.062

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 4 janvier 1956)

Lors de l'assemblée générale tenue le 23 décembre et qui a statué sur les comptes de l'exercice 1954-1955, votant un dividende de fr. 227, le président Durand-Reville a fourni d'intéressantes indications sur les opérations de l'exercice en cours.

Pour les quatre premiers mois, les ventes sont en progression par rapport à celles des quatre mêmes mois de 1954-1955 : Au Service commercial, fr. métr. 485.000.000 au Cameroun contre 478.000.000, fr. métr. 472.000.000 au Gabon contre 438.000.000; au Service industriel, fr. métr. 675.000.000 contre 534.000.000.

Les achats de produits depuis le début de l'exercice sont satisfaisants, mais si le prix du palmiste a peu varié, celui du cacao a continué à baisser, passant de fr. métr. 280 en juillet 1955, à fr. métr. 240 en novembre.

De son côté, le Service forestier, qui a accru, en juillet 1955, son patrimoine d'un nouveau permis de coupe de 10.000 hectares, a sorti, en cinq mois, 5.500 tonnes d'okoumé.

Après ce tour d'horizon, le président expose aux actionnaires les raisons pour lesquelles le conseil a convoqué les porteurs de parts en assemblée générale, le 1^{er} décembre 1955.

Profitant d'une période où aucune opération financière n'est envisagée par la société, il a été jugé opportun de chercher un terrain d'entente entre actionnaires et porteurs de parts afin de faire disparaître les parts bénéficiaires dont l'existence peut s'avérer gênante pour la société, en raison de leur statut juridique relativement mal défini.

Pour préserver les intérêts des deux catégories d'associés existant actuellement, des études ont été faites par des spécialistes de la question.

Ceux-ci, rejetant les affirmations avancées parfois dans la presse et qui négligent avec une certaine désinvolture l'existence d'un dividende statutaire exclusivement acquis aux actionnaires, ont calculé les droits des deux catégories d'associés, tant dans les distributions de bénéfices qu'en cas de liquidation. Ils ont estimé qu'un échange sur la base de sept actions pour une part serait équitable avec un léger avantage cependant au profit des porteurs de parts.

Cette proposition a été rejetée par l'assemblée du 1^{er} décembre, ainsi que nous l'avons signalé à l'époque.

Le président a conclu en disant qu'il n'entraîne pas dans les intentions de la société d'offrir un échange sur des bases plus avantageuses pour les porteurs de parts, et que la société qui a vécu depuis sa création avec l'hypothèque que constitue l'existence des parts saurait s'en accommoder à l'avenir, et que si, un jour, les événements imposaient aux porteurs de parts un échange moins avantageux, il ne pourrait en être fait grief au conseil.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ
(L'Information financière, économique et politique, 27 septembre 1956)

D'après les premiers renseignements sur l'exercice clos le 30 juin 1956, le chiffre des ventes réalisé en Afrique a marqué une augmentation sur l'an dernier.

La société a d'ailleurs, au cours de l'exercice, étendu ses activités dans de nouvelles régions, créant des comptoirs au Tchad et en Oubangui.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 20 novembre 1956)

Pour l'exercice 1955-1956, le chiffre d'affaires a été de 6.025.000.000 de francs et le bénéfice net, après amortissements et provisions, de 114 millions 72.000 francs.

Le conseil d'administration convoquera l'assemblée générale des actionnaires le 21 décembre 1956 et lui proposera, comme pour l'exercice précédent, la distribution d'un dividende de 11 % correspondant à 275 francs brut par action.

Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué
(L'Information financière, économique et politique, 27 décembre 1956)

Tenue sous la présidence de M. Durand-Reville, président-directeur général, l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1956 qui se soldent par un bénéfice de 114.072.674 francs métropolitains. Les dividendes bruts ont été fixés, comme prévu, pour les actions à 275 fr., pour les parts bénéficiaires à 1.805 fr. 68. Ils seront payables, sous déduction des impôts en vigueur, à une date laissée à la décision du conseil.

Dans son rapport, le conseil indique que les prix des marchandises importées sont demeurés stables pendant le premier semestre de l'exercice, mais qu'une nette tendance à la hausse s'est manifestée au cours du deuxième semestre, tandis que les prix de vente devaient être maintenus, tant au Cameroun qu'en A.E.F., ce qui a eu pour conséquence de réduire les marges bénéficiaires. Le chiffre d'affaires de l'exercice 1955-1956 a été sensiblement égal au précédent, avec 6.025 millions, la réduction des achats de cacao ayant été compensée par le développement de la vente des marchandises importées.

Les immobilisations sont passées, avant amortissements, de 808 à 859 millions. quant aux différentes participations de la société, leurs résultats ont été satisfaisants.

Le bilan au 30 juin 1956 fait apparaître 1.398 millions d'immobilisations contre 1.263 millions à la fin de l'exercice précédent ; les amortissements s'élèvent à 559 millions contre 464 millions. L'actif réalisable et disponible atteint 2.837 millions en face de 2.058 millions d'éligibilité. L'ensemble des réserves et provisions se totalise à 1.031 millions en regard d'un capital de 472.500.000 francs.

Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué
(L'Information financière, économique et politique, 16 janvier 1957)

Lors de l'assemblée générale tenue le 21 décembre 1956, et qui a statué sur les comptes de l'exercice 1955-56, votant un dividende de 223 francs, le président a fourni quelques indications sur les opérations de l'exercice en cours.

Pour les quatre premiers mois de cet exercice, le chiffre d'affaires a atteint 1.864 millions, en augmentation de 14 % sur le montant des ventes des quatre mois correspondants de l'exercice précédent.

Les achats de produits, depuis le début de l'exercice, ont porté sur 750 tonnes de palmistes, dont le prix demeure stable, et sur 300 tonnes seulement de cacao, dont la mise en place de la Caisse de stabilisation a quelque peu retardé cette année la commercialisation. L'action de la Caisse s'avère dès maintenant particulièrement opportune et efficace.

De son côté, le service forestier enregistre, en raison du contingentement imposé à la production de l'okoumé, une très légère baisse, avec 5.250 tonnes livrées au cours des

cing premiers mois de l'exercice, contre 5.500 tonnes de livraisons au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Après avoir ensuite catégoriquement démenti toutes négociations nouvelles avec les porteurs de parts de la société depuis la précédente assemblée générale, et affirmé que les seules propositions qui aient jamais été faites à cette catégorie d'associés sont et demeurent celles dont il avait rendu compte à l'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 1955, le président a indiqué à l'assemblée les préoccupations générales des sociétés commerciales en Afrique dans la présente conjoncture, et les conditions dans lesquelles la société avait eu le privilège de les maîtriser.

Il a insisté sur les charges fiscales et sociales sans cesse croissantes imposées à l'économie d'outre-mer et devant lesquelles celle-ci ne peut que s'incliner, les difficultés de recrutement du personnel et l'effort concomitant de la société dans le sens de l'américanisation de ses cadres.

Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 octobre 1957)

Le bénéfice net de l'exercice 1956-1957 s'élève à 142.881.000 francs contre 114.072.000 francs pour l'exercice 1955-1956.

Il sera proposé à l'assemblée du 20 décembre un dividende de 12 %, soit 300 francs brut par action (contre 275 francs, soit 11 %)

Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 décembre 1957)

Tenue sous la présidence de M. Durand-Reville, président-directeur général, l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 1957 a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1957 qui se solde par un bénéfice de 142.881.580 francs métropolitains. Les dividendes bruts ont été fixés, pour les actions à 300 francs, pour les parts bénéficiaires à 1.964 francs 07. Ils seront payables, sous déduction des impôts en vigueur, le 3 janvier 1958.

Dans son rapport, le conseil signale la hausse des prix des marchandises importées, le redressement du marché de l'okoumé, la stagnation du prix du cacao, les résultats de l'intervention des caisses de stabilisation des prix des produits coloniaux.

Le chiffre d'affaires de l'exercice a atteint Fr. métros. 7.188.000.000 contre Fr. métro. 6.025.000.000 pour l'exercice précédent, tous les services ont participé à cette progression.

La société a préparé un nouveau plan immobilier destiné à compléter es installations existantes.

Les ÉTABLISSEMENTS GONFREVILLE et la SOCIÉTÉ FORESTIÈRE D'AZINGO, dans lesquels la S.H.O. a des intérêts importants, ont distribué des dividendes satisfaisants.

Le bilan au 30 juin 1957 fait apparaître 1.491 millions d'immobilisations en augmentation de 93 millions. Les amortissements sont passés de 559 millions à 673 millions. L'ensemble des valeurs d'exploitation, et de l'actif réalisable et disponible, est de 2.939 millions contre 1.990 millions d'exigibilités. L'ensemble des réserves et provisions atteint 1.151 millions en regard d'un capital de 472 millions 500.000 francs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 7 janvier 1958)

Lors de l'assemblée générale tenue le 30 décembre 1957, et qui a statué sur les comptes de l'exercice 1956-1957, votant un dividende brut de 300 francs, le président, M. Durand-Reville, a fourni d'intéressantes indications sur les opérations de l'exercice en cours.

Pour les quatre premiers mois de cet exercice, le chiffre d'affaires a atteint 3.303.000.000 de francs, en augmentation de 33 % sur le montant des ventes des quatre mois correspondants de l'exercice précédent.

Les achats de produits, depuis le début de l'exercice, ont porté sur 300 tonnes de palmistes seulement, dont le prix est en très forte hausse, à 10 francs contre 55 francs au mois de juin dernier, et 335 tonnes de cacao, dont le prix est également au hausse très sensible, aux environs de 380 francs contre une moyenne de 185 francs seulement pour la campagne précédente.

De son côté, le service forestier enregistre une hausse notable de sa production, avec 8 000 tonnes, contre 5 350 tonnes pour la même période du précédent exercice.

Le président a ensuite passé en revue les difficultés auxquelles s'achoppe l'exploitation des sociétés commerciales en Afrique. Il a demandé aux Pouvoirs publics locaux, comme à ceux de la métropole, une protection plus efficace des capitaux investis en Afrique, et un encouragement plus plus actifs aux nouveaux investissements, plus nécessaires que jamais aux territoires français insuffisamment développés de l'Afrique noire.

Il a suggéré un recours moins systématique aux mesures dirigistes qui semblent prévaloir depuis quelque temps à nouveau, pour régir l'économie africaine, un palier de stabilisation des charges sociales, dont il a montré l'intolérable accroissement, au cours des quatre dernières années, et il a attiré l'attention de l'assemblée sur la responsabilité des Pouvoirs publics en matière de grève, et le danger de laisser cette dernière devenir, comme cela semble être le cas en Afrique, avant tout, un instrument de lutte politique.

Il a préconisé une refonte rationnelle du régime économique des Territoires d'OutreMer. avec le concours du secteur privé, et réclame pour l'économie africaine une fiscalité plus légère, plus souple et surtout plus simple.

Malgré la désaffection du public pour les valeurs d'outre-mer, dont il a fait ressortir l'indice 164,5 pour un indice général de 400 sur la base indicielle de 100. correspondant à la cotation de 1949, il a invité les actionnaires de la société à faire confiance aux nouvelles autorités locales pour comprendre les nécessités d'un développement économique préalable comme condition de la promotion politique et sociale.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 11 novembre 1958)

Pour l'exercice 1957-58, le chiffre d'affaires a été de 8.476.000.000 de fr. contre 7.188.000.000 de fr. pour l'exercice précédent. Après amortissements et provisions, le bénéfice net s'est élevé à 176.884.000 fr. contre 142.881.000 pour l'exercice 1956-57.

Le conseil d'administration convoquera l'assemblée générale des actionnaires le 19 décembre 1958 à la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon à Paris, et lui proposera

la distribution d'un dividende de 14 %, correspondant à 350 fr. brut par action. Le dividende de l'exercice précédent avait été brut de 300 fr., soit 12 %.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE
DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 2 décembre 1958)

Le bilan au 30 juin 1958 fait apparaître 1.736.000.000 de francs d'immobilisations, en valeur brute, amorties à concurrence de 791.000.000 de francs et figurent pour 945.000.000 de francs en valeur nette, contre 817.000.000 de fr. au 30 juin 1957.

L'actif réalisable et disponible se totalise à 3.599.000.000 de fr. (dont 2 milliards 318.000.000 de fr. de valeurs d'exploitation) contre 2.933.000.000 de fr. précédemment, en face de 2.558.000.000 de fr. d'exigibilités contre 1.990.000.000 de fr.

Les bénéfices sont de 176.000.000 de fr. contre 142.000.000 de fr.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE
DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 23 décembre 1958)

L'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 1958 tenue sous la présidence de M. Durand-Réville, président-directeur général, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1957-1958 qui se solde par un bénéfice de 176.160.444 fr. métrés. Les dividendes bruts ont été fixés, pour les actions à 350 francs, pour les parts bénéficiaires à 2.525 fr. 24. Ils seront payables sous déduction des impôts en vigueur, le 6 janvier 1959.

Le président, dans son allocution, a défini le sens et les modalités de l'évolution politique des États africains ayant opté pour le statut d'États autonomes au sein de la Communauté. Il a insisté à la fois sur les perspectives qu'ouvrirait cette évolution au développement économique des nouvelles républiques autonomes, sur les périls qu'il leur fallait éviter et sur l'assistance technique, économique et financière qu'il était souhaitable de leur voir apporter, tant par le secteur public que par le secteur privé.

M. Durand-Réville a attiré l'attention de l'assemblée sur le privilège qu'avait la société d'être implantée depuis de nombreuses années dans des États figurant parmi ceux dont l'évolution politique, d'ailleurs voulue par la métropole, vers l'autonomie et l'indépendance s'opérait dans les conditions de coopération mutuellement compréhensives les plus favorables à leur épanouissement économique.

Dans son rapport, le conseil signale les conditions satisfaisantes dans lesquelles s'est déroulée la campagne du cacao au Cameroun, et la situation de la Caisse de Stabilisation qui, après avoir remboursé le prêt du Fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer, a pu constituer une réserve importante.

Le marché des bois tropicaux, en particulier de l'okoumé, apparaît lui aussi favorable. Les projets de construction du gouvernement ne peuvent qu'améliorer cette situation.

Tous les services de la société ont enregistré des progrès, le chiffre d'affaires global passant de 7.188.000.000 de fr. métré à 8.475.000.000 de fr. métré.

La Société a participé à la constitution de la Compagnie africaine pour l'automobile à Douala.

Le bilan au 30 juin 1958 fait apparaître 1.736 millions d'immobilisations, en augmentation de 245 millions, les amortissements étant de 781 millions. Les valeurs

d'exploitation et l'actif réalisable et disponible sont au total de 3.599.000.000 de fr. métré contre 2.558.000.000 de fr. d'exigibilités. L'ensemble des réserves et provisions atteint 1.437.000.000 de fr. métré en regard du capital de 472.500.000 francs métré.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE
DU HAUT-OGOOUÉ

(L'Information financière, économique et politique, 22 décembre 1959)

L'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 1959, tenue sous la présidence de M. Durand-Reville, président-directeur général, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1958-1959 qui se solde par un bénéfice de fr. métré. 179.164.000 après dotation au Fonds d'assurance de 140 millions.

Les dividendes bruts ont été fixés, pour les actions à 350 fr., pour les parts bénéficiaires à 2.525,24 fr. Ils seront payables, sous déduction des impôts en vigueur, le 5 janvier 1960.

Au bilan arrêté au 30 juin 1959, les Immobilisations figurent pour une valeur comptable nette de 940.000.000 fr. environ contre 908.000.000 fr. au 30 juin 1958. Les autres Valeurs immobilisées, comprenant en particulier les Titres de participation et les prêts aux filiales, passent de 37.000.000 francs à 175.000.000 francs.

Malgré une augmentation de 8,5 % du chiffre d'affaires, les Valeurs d'exploitation ont été ramenées de 2.318 millions à 2.155 millions de fr., tandis que les Valeurs disponibles et réalisables se sont maintenues à 1.392 millions (contre 1.281 millions) et que les Dettes ont diminué de 2.559 millions à 2.335 millions de francs.

Le président, dans son allocution, a insisté sur la confiance qu'il faisait aux gouvernements des nouvelles Républiques africaines et précisé le rôle que la société et ses filiales étaient appelées à jouer dans l'économie de nouveaux États. Il a précisé que pour pouvoir remplir leurs fonctions au sein des économies africaines, les sociétés commerciales devaient acquérir une très grande souplesse d'adaptation ; le conseil ayant orienté l'organisation de la société dans ce sens, rien n'empêche qu'elle pourra poursuivre, dans l'avenir, son expansion africaine.

1963 : Optorg absorbe la S.H.O. dont le nom survit dans la raison sociale de diverses filiales du groupe.

Pub EFOM, 1969 :

SHO Congo : un service après-vente aux dimensions de l'Europe nouvelle.

• Tractafric :

Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville

Repr. exclusif : Caterpillar, John Deere, Hyster, Albaret, MWM.

• Africauto :

Pointe-Noire, Brazzaville

Repr. exclusif au Congo de : Ford, FIAT, Nissan, Henschel

Agent de CFC (contre-plaqués), Michelin (pneumatiques).

Who's who, 1979 :

JUILLA (Jean, Pierre, Raoul), directeur de société. Né le 2 mars 1928 à Villeneuve-sur-Lot (L.-et-G.). Fils d'Henri Juilla, commerçant, et de M^{me}, née Marguerite Ligoule, Études : Collège Georges-Leygues à Villeneuve-sur-Lot. Dipl. : bachelier. Carr. : directeur de la Société du Haut-Ogooué (1963-1967) à Libreville, directeur général à Libreville (depuis 1967) de la Compagnie d'exploitations commerciales africaines (Ceca)-Gadis

[société d'économie mixte associant les groupes français Optorg et Société commerciale de l'Ouest africain (S.C.O.A.*) à l'État gabonais], consul honoraire du Danemark au Gabon. Décor. : chevalier de l'ordre national du Mérite, officier de l'ordre gabonais de l'Etoile équatoriale, chevalier du Danabrog. Past president du Lions Club de Libreville. Adr. : prof. et privée, B.P. 89 Libreville (République gabonaise).

Plus de détails sur fiches [Optorg](#) (en partie Indochine).